

Manuel d'entretien des mâts

NOTE : Il est suggéré de faire la vérification de vos mâts de drapeau au moins 2x par année.

MÂT DE TYPE MR / MC

1. Faire la vérification des boulons à la base du mât;
2. Faire la vérification du chariot pivotant – s'il a lieu;
3. S'assurer qu'il n'y a aucune fissure sur mât et le pied mât ainsi que la base de béton.

MÂT DE TYPE MA

1. Faire la vérification du bon fonctionnement du système de barrure (système interne et barrure externe);
2. Faire la vérification de la qualité du système de drisse interne (corde);
3. Faire la vérification des boulons – à la base du mât et sur le contrepoids (près du drapeau).
4. Faire la vérification de la corde qui retient le contrepoids.
5. S'assurer qu'il n'y a aucune fissure sur mât et le pied mât ainsi que la base de béton.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter M. Christian St-Onge.
